



Fédération Française de **BADMINTON**

COMITÉ des **BOUCHES-DU-RHÔNE**

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 8 février 2017 à Cabriès

Compte rendu

Présents : Jean-Baptiste Adrien, Audrey Ainsa, Bruno Bert, Gilles Dossetto, Bruno Gamba, Patrice Maffait, David Meirinho, Nicolas Nottin, Philippe Plaksine, Nicolas Ruggeri, Anh Dào Vernier.

Excusés : Myriam Aubert, Véronique Baton, Sandra Buriot, Bernard Chappe, Julie Couture, Claude Delage, Vandick Gonçalves, Marcel Jallet, Pierre Manuguerra, Claire Sahut.

Invités : Nathalie Huet, Yann Legendre, Sydney Lengagne.

Séance ouverte à 18 h 42.

B. Bert remercie les présents, ainsi que la municipalité de Cabriès-Calas, l'OCC et Ph. Plaksine pour leur accueil.

Compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 13 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Sport

Compétitions adultes

Les grands prix et l'interclubs suivent leur cours. La tenue des finales interclubs à Arles (20 mai) est confirmée.

Grands prix jeunes

En complément aux nouveautés instaurées cette année, l'étape de Sausset (22 janvier) a encore fait l'objet d'expériences, jusqu'à proposer trois tableaux par catégorie d'âge, selon le niveau des joueurs, tout en réduisant la durée totale des tableaux. L'essai semble très satisfaisant, malgré des tableaux filles peu remplis, ce qui compense le long travail de préparation. Le Comité remercie le club, la commission jeunes et notamment D. Meirinho.

S. Lengagne se propose de réunir les officiels, afin de les informer sur les nouveautés, et de réaliser pour la saison prochaine un livret d'information pour les joueurs et familles (« ma première compétition », par exemple).

L'interclubs jeunes a débuté le 29 janvier à Pélissanne par une journée consacrée aux cadets, comme le sera la deuxième (5 mars à Ensues), la dernière (25 mars Auriol) étant dédiée aux autres catégories. 18 équipes inscrites pour 9 clubs, ce qui reste moyen, surtout en constatant l'absence des clubs les plus importants du département.

Projet de stages ouverts

Le Comité constate que les stages jeunes proposés aux meilleurs espoirs rencontrent de moins en moins de succès. C'est ainsi que tous les regroupements programmés pendant les vacances de février seront annulés, en raison du trop faible nombre d'inscrits. Outre les aménagements que cela implique sur les actions pour l'accès vers le haut niveau, ce phénomène peut aussi être l'occasion de lancer le projet de stages ouverts à tous (et non plus sur invitations), d'un niveau de jeu variable (du non-compétiteur au joueur confirmé).

Après présentation par S. Lengagne, le conseil débat des diverses hypothèses. Une ouverture au public des jeunes serait plus cohérente, mais il serait peut-être plus facile de mobiliser des adultes. Des sessions dédiées à des publics identifiés (en parallèle ou successives) seraient sans doute à séparer. Il conviendrait de maintenir une grande souplesse d'inscription (session complète, ou à la journée, voire la demi-journée). Le problème du lieu d'accueil est crucial, le Comité n'ayant pas accès de façon pérenne à des installations. La concurrence avec des stages proposés par des clubs est étudiée : elle ne paraît pas un obstacle insurmontable. En toute hypothèse, le conseil s'accorde sur la bonne qualité qu'une telle offre doit assurer aux stagiaires.

S. Lengagne estime possible un lancement lors des vacances d'avril, ce qui sera difficile, notamment pour trouver un lieu et assurer une promotion efficace, dans ces délais. En dépit de ces difficultés, l'étude du projet sera poursuivie activement.

Accès au haut niveau

La ligue régionale propose une réunion d'échanges avec les comités sur le projet sportif (accès au haut niveau des jeunes espoirs), le 3 mars en soirée. D. Meirinho indique la volonté de la FFBaD de renoncer à la solution déconcentrée qui faisait l'originalité de PACA, au profit des seuls pôles espoirs classiques. La réunion serait l'occasion de constituer un nouveau projet sportif régional et de mieux y définir le rôle des comités.

D. Meirinho propose de revenir sur la décision du Comité de ne pas faire accompagner par un entraîneur les sélectionnés au stage « dispositif avenir régional » (25-26 février à Boulouris), malgré l'absence de tout élément nouveau, technique ou financier, mais afin de démontrer la bonne volonté du Comité. Après un riche débat, le conseil résout à l'unanimité de rechercher un entraîneur disponible pour représenter le Comité à ce stage (étant entendu que les employés du Comité ne sont pas disponibles).

Développement

Badminton pour tous

Le conseil débat de deux programmes lancés par la ligue régionale, auprès des comités et des clubs, afin d'apurer sa dotation CNDS 2016.

L'un concerne les jeunes diabétiques et entre assez bien dans le cadre de l'action menée par le Comité, pour laquelle une animation est déjà prévue à Simiane le 19 avril.

Le deuxième traite du sport en famille, notamment dans les quartiers défavorisés et en direction des féminines. Ce deuxième programme pose plus de questions, dans la mesure où le sport en famille ne fait plus partie des priorités du CNDS depuis dix ans et qu'il semble plus difficile de le juxtaposer aux demandes CNDS 2017, imminentes.

N. Huet confirme les deux priorités nationales du CNDS : sport dans les quartiers défavorisés et sport santé ; le second programme pourrait s'insérer dans l'action menée par la FFBaD (avec l'Agence pour l'éducation par le sport), dans laquelle le Comité devrait être impliqué.

Projet d'animation auprès de prisonniers (Baumettes) : un devis a été adressé aux autorités.

Collège en forme (animations auprès d'adolescents en surpoids) : animation lancée (deux séances par Y. Legendre) ; incertitude sur la poursuite.

Un appel à candidatures vient d'être lancé à l'occasion de la candidature aux Jeux olympiques, visant à mettre en évidence les actions d'animation par le sport, en milieu défavorisé et en lien avec les scolaires, avec un point d'orgue le 23 juin ; le rôle du Comité serait en majorité de fédérer des actions de clubs. Un rapide sondage auprès de ceux-ci n'a pas permis d'intégrer la première vague de candidatures, la seconde étant en avril.

Formations

Malgré le report ou le doublement des sessions, il se confirme que le nombre d'inscriptions aux formations techniques n'est pas à la hauteur des espérances.

Au sujet des tutorats et certifications par le Comité de candidats à un diplôme professionnel, une nouvelle demande est parvenue pour accueillir en stage un candidat. À l'issue d'un débat, le conseil confirme l'orientation consistant à aider des projets de club et non des projets de personne. N. Ruggeri suggère de compléter le dispositif existant par un appel aux candidats à s'engager à œuvrer dans des actions du Comité ; cette hypothèse sera étudiée par la commission formation.

Le conseil renouvelle à l'unanimité l'aide accordée aux candidats à la formation de juge-arbitre, dans la limite de cinq et à hauteur des trois quarts des droits (soit 150 €).

AD. Vernier s'interroge sur les autres formations d'officiels ; le Comité n'a hélas pas encore le droit de prendre l'initiative d'une formation d'arbitres, et il est dépendant de la ligue régionale et de ses formateurs en ce domaine. Le conseil s'interroge sur l'opportunité d'une formation de juges de ligne : la question sera étudiée par la commission formation.

Clubs

La relance des visites de club est effective. Les clubs doivent être volontaires et les thèmes peuvent être variés (projet du club, école de jeunes, accès aux gymnases...). Afin d'améliorer l'efficacité, il sera demandé aux élus de participer plus souvent à ces rencontres.

Promotion et communication

Championnat régional jeunes

L'organisation du championnat régional jeunes les 11 et 12 mars à Miramas est confirmée. L'accueil de la compétition est assuré par le Comité, en partenariat avec le club local. Les élus et bénévoles sont invités à s'associer à cette organisation.

Journée promotionnelle à Marseille

Troisième édition de « Bad pour tous, tous au Bad » le 28 avril à Marseille, salle Vallier. La subvention de la Ville (2.500 €) est confirmée ; en revanche, pas de nouvelle de la demande de gratuité de la salle. Les procédures sont lourdes. D. Meirinho suggère, en cas de difficultés trop nombreuses, de replacer l'action dans le cadre de la candidature aux Jeux (23 juin), éventuellement hors Marseille.

Administration

Emplois

Le conseil confirme la procédure jusqu'ici en vigueur pour les entretiens annuels. La commission emplois les réalise, puis émet des propositions (salaires, objectifs, projets, etc.) à ratifier par le CA.

À la suite des entretiens 2016, la commission propose de se limiter au strict minimum pour les salaires (tenant compte des usages au Comité et de la convention collective) et de mieux définir les objectifs à atteindre. JB. Adrien suggère une nouvelle trame sur ce dernier point, à étudier par la commission. Ces propositions sont validées à l'unanimité.

Finances

Les comptes 2016 sont déjà presque terminés, ce qui est un progrès. Le déficit annoncé devrait être un peu moins important qu'annoncé à l'AG de décembre, pour être à hauteur de celui qui figurait au budget voté initialement. Il est à préciser que ces données s'obtiennent en appliquant exactement les mêmes règles de gestion que les années précédentes (notamment pour la répartition par année civile des produits et charges liés à la saison), mais qu'il est temps d'envisager une modification de ces règles, ce qui sera un lourd processus.

Subventions

CNDS : La campagne 2017 s'étend jusqu'au 3 avril. Une concertation entre ligues et comités de toutes les fédérations sera obligatoire, au moins sur l'enveloppe dite « structuration » (sport et formation, notamment), comme l'an passé, et peut-être aussi sur les autres actions. Les informations devant être précisées dans les jours qui suivent, les modalités pratiques seront à décider rapidement.

Les clubs désireux de déposer une demande ou simplement de s'informer sont invités à contacter le siège du Comité.

Fédération

Le Comité a répondu à la demande de la FFBaD en recensant les souhaits, attentes et besoins des clubs et de lui-même. Ce document dense (disponible sur le site du Comité) a été réalisé par B. Bert et les employés, en tenant compte des retours reçus de la part des élus et des clubs.

N. Huet résume le bilan de ces retours des territoires et de la tenue d'états généraux les 14 et 15 janvier. Le projet fédéral actuel n'est pas remis en cause, mais plusieurs priorités sont à réévaluer. La rédaction d'un compte rendu est en cours.

N. Huet demande l'autorisation de diffuser la contribution du Comité ; le conseil accepte d'autant plus qu'il a demandé dans son document que toutes les contributions et leurs réponses soient publiques.

Des élections partielles au CA de la FFBaD auront lieu lors de l'AG du 22 avril.

Composition des commissions

Un riche débat associe les membres du conseil autour de la liste des commissions de travail, de leur composition et de leurs responsables. La liste est amendée comme suit :

- Secteur sportif : Jeunes ; Interclubs adultes ; Compétitions (en général et autres)
- Secteur développement : Badminton pour tous ; Clubs et territoires ; Développement durable ; Formations (y compris arbitrage)
- Secteur (commission) promotion et communication
- Secteur (commission) administratif (y compris emplois)

Le Comité lancera un nouvel appel pour compléter les commissions ainsi restructurées.

Il est rappelé que les commissions sont ouvertes à tous les licenciés qui souhaitent apporter leur contribution aux travaux du Comité, et que l'essentiel de leur travail s'effectue par courriel.

Ordre du jour épuisé à 21 h 08.

Prochaines réunions :

CA le lundi 27 mars, puis fin juin.

AG en principe le 7 juin, date provisoire à confirmer (notamment en raison de la venue possible du président de la FFBaD).